



RHÔNE-ALPES,
Territoire d'excellence
en faveur de l'égalité professionnelle
entre les femmes et les hommes
bilan et perspectives

Quelques éléments de bilan

de l'expérimentation « Rhône-Alpes, Territoire d'excellence en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes »

EN FRANCE

- **9 régions mobilisées** dans la convention « Territoires d'excellence pour l'égalité professionnelle », signée fin 2012 entre le ministère des Droits des femmes et les Régions Aquitaine, Bretagne, Centre, Île-de-France, La Réunion, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes.
- **Plus de 9 millions d'euros**
- **230 actions financées**
- **Plus de 130 000 bénéficiaires**, toutes actions confondues
 - > Dont plus 7900 entreprises
 - > Et 730 bénéficiaires du congé libre choix d'activité (CLCA) accompagnés

COUVERTURE TERRITORIALE ET THÉMATIQUE

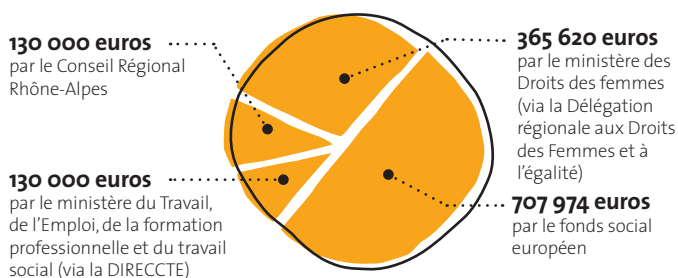
- **Près de 50 % des actions ont une portée régionale**, car elles sont conduites par des acteurs « tête de réseau », pour favoriser leur déploiement et leur pérennisation.
- **Les actions proposées couvrent la totalité du territoire**, chaque département de Rhône-Alpes comptant au moins 5 projets. Des actions relatives à chaque axe dans chacun des 8 départements de Rhône-Alpes.

LE CONTENU DES ACTIONS

- **Des démarches expérimentales** mais structurées
- **Dont la durée moyenne est d'environ 1 an**
- **Des propositions innovantes**, tant en termes d'outils que de démarches :
 - > plus de la moitié des actions a fait l'objet d'une ingénierie spécifique
 - > création de nouveaux outils (expo-quizz, expositions, sites web, théâtres-débats, guides, films, formations...)
 - > mise en œuvre d'une démarche « sur mesure », tant en termes d'information, de sensibilisation ou d'accompagnement.
- **Un focus sur l'articulation des temps de vie** en tant que levier de l'égalité.

EN RHÔNE-ALPES

- **1 310 830 euros en Rhône-Alpes** pour les actions au titre de l'expérimentation « Rhône-Alpes, territoire d'excellence », dont :



- **80 actions financées**, soit près d'1/3 du total des actions nationales
- **Bénéficiaires :**
 - > Les entreprises, les acteurs de l'emploi et de la formation sur les territoires
 - > Environ 250 bénéficiaires du CLCA accompagnés
- **Rhône-Alpes s'est positionnée sur l'ensemble des 3 axes** de la convention « Territoire d'excellence » : effectivité du droit en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, lutte contre les stéréotypes sexués et promotion de la mixité, retour à l'emploi durable après un congé parental.

DES ACTIONS CIBLÉES, QUI TOUCHENT LE PLUS GRAND NOMBRE

- **AXE 1 : pour l'effectivité du droit** : des salariés, des chefs d'entreprises, des managers, des représentants de syndicats de salariés, les acteurs de l'emploi et de la formation sur le territoire...
- **AXE 2 : pour la lutte contre les stéréotypes et la promotion de la double mixité**, un panel très large de professionnels de l'éducation, depuis la crèche jusqu'à l'université ainsi que les acteurs de l'emploi intervenant auprès d'adultes en réorientation, sans oublier les enfants, les collégiens, les étudiants et surtout... les parents.
- **AXE 3 : pour le retour à l'emploi durable après un congé parental** : au-delà des bénéficiaires eux-mêmes, implication des professionnels de l'accompagnement des publics sur les questions de l'emploi, des professionnels de la petite enfance, mais aussi des Caisses d'allocation familiales et de Pôle Emploi.

L'expérimentation Rhône-Alpes a permis la mise en œuvre d'une véritable dynamique régionale, d'un maillage territorial renforcé, à travers la diversité des actions et outils proposées, le large spectre de publics touchés et surtout, la volonté des porteurs de projets qui ont privilégié des partenariats territoriaux ou permettant la complémentarité de leurs prestations.

Perspectives

Stratégie régionale pour l'égalité femmes-hommes

OBJECTIFS

- **Poursuivre la dynamique partenariale** engagée en Rhône-Alpes lors de l'expérimentation Territoire d'excellence, en inscrivant le partenariat étroit entre l'Etat et la Région en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes et de leur engagement commun dans le Contrat de Plan Etat-Région 2014-2020.
- **Pérenniser les actions et dispositifs** pertinents et les inscrire dans une stratégie en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la mixité des filières et des métiers, co-construite entre partenaires
- **Intégrer l'égalité femmes-hommes** dans l'ensemble des politiques publiques : priorité transversale dans les programmes européens, la politique de la ville, etc.



AXE 1

Favoriser l'égalité professionnelle et la négociation collective

- **Inscription de l'égalité femmes-hommes comme priorité transversale** dans le programme opérationnel régional FSE-FEDER 2014-2020.
- **Mise en oeuvre de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle** entre les femmes et les hommes.
- **Appel à projet FSE « Mixité » 2014-2020**, visant à favoriser l'égalité femmes-hommes et la mixité dans les filières et les métiers, dans la continuité de l'expérimentation territoire d'excellence.



AXE 2

Développer la mixité des filières et des métiers, en luttant contre les stéréotypes sexuels

- **Convention nationale en faveur de l'égalité** filles-garçons/femmes-hommes dans le système éducatif 2013-2018 en cours de déclinaison régionale dans la continuité de l'expérimentation territoire d'excellence.
- **Déclinaison régionale de la plateforme d'actions pour la mixité des métiers**, en partenariat avec des branches professionnelles.
- **Plan d'action régional pour l'entrepreneuriat des femmes**, signé en décembre 2014 par l'Etat, la Région Rhône-Alpes et la Caisse des dépôts et consignations.
- **Convention régionale « Emploi et mixité »** signée en avril 2014 entre l'Etat et Pôle Emploi Rhône-Alpes : favoriser la mixité des métiers et l'emploi des femmes, notamment des femmes séniiores et à l'issue d'un congé parental.



AXE 3

Favoriser le retour à l'emploi après un congé parental

- **Mise en oeuvre de la convention nationale** entre l'Etat, la caisse nationale d'allocations familiales et Pôle emploi sur l'accompagnement au retour à l'emploi des allocataires de la PREPARE et du CLCA, signée le 11 avril 2014.

CONTACTS

Le réseau régional des Droits des Femmes et de l'Égalité en Rhône-Alpes (Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes, Secrétariat d'État aux Droits des Femmes)

● **Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (Préfet de région Rhône-Alpes - secrétariat général aux affaires régionales)**

Déléguée régionale : Elsa PALANDJIAN
Déléguée régionale adjointe : Raphaèle HUGOT
droitsdesfemmes@rhone-alpes.pref.gouv.fr
04 72 61 42 35

● **Chargées de mission départementales aux droits des femmes et à l'égalité (directions départementales de la cohésion sociale)**

AIN

Pascale GUILLET
pascale.guillet@ain.gouv.fr - 04 74 21 43 64

ARDÈCHE

Ève SURET-GODARD
evelyne.suret-godard@ardeche.gouv.fr
04 75 66 53 95

DRÔME

Marie-Madeleine KOELSCH
marie-madeleine.koelsch@drome.gouv.fr
04 26 52 22 46

ISÈRE

Joséphine KUDIN
josephine.kudin@isere.gouv.fr - 04 57 38 65 13

LOIRE

Pauline CHASSIN
pauline.chassin@loire.gouv.fr
04 77 49 63 68

RHÔNE

Raphaèle HUGOT (égalité femmes-hommes)
raphaele.hugot@rhone-alpes.pref.gouv.fr
Virginie SANZ (droits personnels et sociaux des femmes) - virginie.sanz@rhone-alpes.pref.gouv.fr
04 72 61 42 35

SAVOIE

Cheffi BRENNER-ADANLETE
cheffi.brenner-adanlete@savoie.gouv.fr
04 56 11 06 47

HAUTE-SAVOIE

Chrystel CALLIES-DE-SALIES
chrystel.callies-de-salies@haute-savoie.gouv.fr
04 50 88 41 69

● **Direction générale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi**

Marc TINCRY - Directeur adjoint du travail, pôle politique du travail
marc.tincry@direccte.gouv.fr - 04 72 68 29 00

● **Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts**

draaf-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
04 78 63 13 13

● **Rectorat de Lyon**

Frédérique HANNEQUIN
Chargée de mission académique pour l'Égalité
mission.egalite@ac-lyon.fr
Florence FIORITI
Égalité des chances (SAIO)
florence.fioriti@ac-lyon.fr - 04 72 80 63 66

● **Rectorat de Grenoble**

Frédérique CHANAL
Chargée de mission Égalité entre les filles et les garçons - frederique.chanal@ac-grenoble.fr
04 76 74 73 49

● **Région Rhône-Alpes**

Marianne LE ROUX - Chargée de mission égalité femmes-hommes - Délégation générale aux missions transversales et à la relation aux élus - mleroux@rhonealpes.fr - 04 26 73 51 23

